

### Calendrier :

- ✓ 4/04/2024 : 14h/17h : Préparation et recherche sujet oral en classe avec l'aide des professeurs
- ✓ 22/04/2024 : remise au professeur principal de la fiche sujet oral DNB signée par les parents
- ✓ Fin mai 2024 : remise des convocations à l'épreuve orale du DNB
- ✓ 12/06/2024 : Epreuve orale du DNB

**Lieu de l'épreuve :** Collège Sabarthès-Montcalm, site de Tarascon-sur-Ariège

### Modalités de l'épreuve :

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5.

**L'évaluation de cette épreuve prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire défini et organisé par l'équipe pédagogique de l'établissement ou tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève.**

**L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.**

- L'élève peut choisir de présenter l'épreuve seul ou à 2 élèves. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation individuelle.
- Dans le cas d'une présentation individuelle, l'épreuve a une durée de 15 minutes : 5 minutes d'exposé suivies de 10 minutes d'entretien.
- Si l'épreuve est collective, dix minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, précèdent quinze minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet. Il convient de fixer à 3 la limitation du nombre de candidats pour une épreuve collective.
- Le candidat peut s'appuyer sur une production personnelle (projection, enregistrement, diaporama...).
- Une partie de l'exposé (maximum 5 minutes) peut être réalisée en langue étrangère (anglais ou espagnol) en fonction du sujet.

### Choix du Projet :

- Le choix du projet se fera parmi les thématiques suivantes :

Thématiques	Exemples de projet
Parcours Avenir	- Projet personnel, d'orientation et/ou professionnel
Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)	- Projet réalisé dans le cadre d'un enseignement - Projet réalisé dans le cadre d'un atelier ou d'un dispositif (développement durable, théâtre, journal, chorale, ...) - Projet réalisé dans le cadre d'un voyage ou d'une sortie
Parcours santé	- Projets réalisés dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) en SVT, EPS, ...
Parcours citoyen	- Projets réalisés en qualité de délégué, ou Enseignement Moral et civique (EMC) - de membre du CVC, ou du CA - de membre de l'Association Sportive...
Histoire des Arts	- Œuvre artistique étudiée en classe ou personnellement.

- L'épreuve est notée sur 100 points : 50 points pour la maîtrise de l'expression orale, 50 points pour la maîtrise du sujet présenté.
- La fiche d'inscription précisant l'intitulé et le contenu du projet, la thématique concernée, les disciplines concernées, le souhait de passer l'oral seul ou en groupe, le souhait de passer une partie de l'épreuve en langue étrangère sera à compléter et à signer par l'élève et ses responsables pour le retour des vacances de Printemps : **le 22 avril 2024.**

En cas d'impératif, cette organisation peut-être légèrement modifiée. Dans ce cas, vous en serez avertis au plus tôt.